



## Appel à projet Jeune Création Métiers d'Art Exposition

### Les modalités :

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Dates d'exposition :        | du 20 mars au 3 mai 2015   |
| Vernissage :                | le 21 mars à 11h   |
| Dépôt des œuvres :          | du 12 au 15 mars 2015 sur rdv                                    |
| Reprise des œuvres :        | les 3, 4 & 5 mai 2015  |
| Dépôt des dossiers :        | le 19 février 2015 au plus tard (cachet de La Poste faisant foi) |
| Sélection du jury :         | le 23 février 2015   |
| Communication des résultats | le 24 février 2015   |

### La constitution du Jury :

Un représentant de Ville et Métiers d'Art, un représentant d'Atelier d'Art de France, un représentant de l'Ema-Cnifop, le maire-adjoint en charge de la Culture de la commune de Saint-Amand-en-Puisaye, le conservateur du Conseil général de la Nièvre, un représentant des artistes et artisans de la commune de Saint-Amand-en-Puisaye.

### Le projet :

La Galerie l'Art et la Matière ouvre ses portes et promeut la Jeune Création dans le champ des Métiers d'Art. Le but est de faire découvrir à un large public, les créateurs d'aujourd'hui par la mise en valeur de leur travail régulier.

Cet appel à projet est ouvert aux **artisans et artistes de moins de 30 ans, installés depuis moins de 2 ans.**

**5 places sont disponibles dont une réservée à un sortant de l'Ema-Cnifop** (Ecole Métiers d'Art installée à Saint-Amand-en-Puisaye).

**Pour vous aider voici une définition des Métiers d'Art par l'Institut National des Métiers d'Art :** *Les métiers d'art sont l'héritage de savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles. Ils offrent une palette de plus de 200 métiers répartis en 19 secteurs : terre, verre, bois, cuir, arts graphiques ou arts du spectacle...*

*Cette grande diversité représente une ressource infinie pour tous les artisans, artistes et créateurs.*

*Elle évolue sans cesse au gré des innovations et des collaborations.*

*Un métier d'art peut être défini par l'association de trois critères : Il met en œuvre des savoir-faire complexes pour transformer la matière.*

*Il produit des objets uniques ou des petites séries qui présentent un caractère artistique. Le professionnel maîtrise ce métier dans sa globalité. Les professionnels des métiers d'art sont d'abord des hommes et des femmes de passion. Ils peuvent travailler pour la conservation et la restauration du patrimoine. Ils peuvent aussi œuvrer dans le domaine de la création en lien avec les particuliers, les décorateurs ou les Métiers d'hier et designers. d'aujourd'hui,*

*Les métiers d'art sont surtout des métiers d'avenir.*

*Is éveillent sans cesse de nouvelles passions et vocations.*



# Appel à projet Jeune Création Métiers d'Art Exposition, suite

## Les conditions d'exposition :

- Médiation :** chaque artiste ou artisan exposant retenu devra effectuer une journée de médiation avec les écoles de Saint-Amand pour expliquer son métier, sa manière de travailler et son principe créatif.
- Adhésion :** chaque artiste ou artisan exposant devra s'acquitter d'une adhésion de 15 euro couvrant les frais d'assurance lors de l'exposition. Cette participation ne se substitue pas à l'assurance de l'artiste ou artisans exposant.
- Commission :** l'association Terre de créations prélève exceptionnellement un pourcentage minoré de 10% sur les ventes. Un compte financier sera remis à chaque artiste et artisan à la fin de l'exposition mettant en valeur les ventes effectuées et le montant de la commission.
- Atelier d'Art de France :** l'adhésion à Ateliers d'Art de France n'est pas une obligation mais souhaitée.
- Jours et heures d'ouverture de la galerie :** du jeudi au lundi de 11h à 13h et de 15h à 19h hors période scolaire. Pendant les vacances tous les jours sauf le mardi.

## La Galerie l'Art et la Matière :

Ouverte depuis 2011, cette galerie municipale travaille à la promotion et la mise en valeur des Métiers d'Art. Placée au coeur de la commune, dans les communs du Château, elle jouit d'un environnement particulièrement propice à la culture. Entourée d'ateliers d'artisans d'art, à proximité de deux musées valorisant le grès ancien et la création contemporaine, elle a déjà démontré son savoir-faire lors des expositions mises en place ces dernières années autour, du bois, du métal, du recyclage, du textile, du verre, ....

## Les engagements de Terre de créations :

Organisation de l'exposition, curation. Organisation du vernissage et communication autour de l'exposition par voie de presse. Edition de cartons d'invitation et affiches. Edition d'un livret d'exposition.  
Assurance des pièces pendant toute la durée de l'exposition (installation et démontage compris).  
Gardiennage de l'exposition. Possibilité de logement et prise de repas chez l'habitant pendant les médiations et le vernissage.

## L'association Terre de créations (extrait de statuts) :

### ARTICLE 2 : OBJET

*L'objet de l'association TERRE DE CRÉATIONS est d'organiser, favoriser et développer des événements culturels ainsi que produire, diffuser et promouvoir les œuvres des artistes et artisans d'art au travers de la galerie communale l'Art et la Matière dont elle assure la gestion ainsi que le suivi des musées communaux notamment la billetterie.*

*Elle sera notamment chargée de vendre les produits promotionnels de la ville de Saint Amand en Puisaye.*

*Par cet objet, l'association participe pleinement à la vie de la collectivité locale et territoriale dans le but de promouvoir la commune de Saint Amand en Puisaye, ses artistes, artisans d'art, son patrimoine, ses musées et de manière générale toute personne physique, morale ou objets entrant dans le cadre du label Ville et Métiers d'Art. Elle participe aux actions et aux activités professionnelles ou en voie de professionnalisation, dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif et social. Elle est une plate-forme d'échanges, de rencontres, d'expositions et de résidence. Son champ d'application est international.*

*L'association agit dans le cadre de la politique culturelle de la commune de Saint-Amand-en-Puisaye et à ce titre se doit de présenter au Conseil municipal, ses actions et ses résultats.*

# Appel à projet Jeune Création Métiers d'Art Exposition, suite

## Les pièces à fournir :

- 1 note : expliquant votre démarche (une dizaine de lignes).
- 1 biographie : succincte reprenant les lignes force de votre parcours.
- 5 photos d'oeuvre : de pièces dont une au moins sera exposée lors de l'exposition Jeune création. Il est impératif de mentionner les dimensions des pièces, la technique employée et l'année de création (même récente...).
- 1 photo de vous : en situation de travail.
- 1 justificatif d'installation.
- 1 justificatif d'assurance Responsabilité Civile.

Pour les artistes et artisans intéressés, les éléments sont à adresser d'ores et déjà par mail ([galeriesaintam@gmail.com](mailto:galeriesaintam@gmail.com) ou [mairiesaintam@wanadoo.fr](mailto:mairiesaintam@wanadoo.fr)) en précisant «**Jeune Création Métiers d'Art**».

**Par courrier**, le dossier assorti de toutes les pièces demandées et de votre participation de 15 euro est à adresser : **Galerie l'Art et la Matière 17 grande rue 58310 Saint-Amand-en-Puisaye.**

## Fiche d'inscription

À retourner avant le 19 février 2015

Nom : Prénom :  
Nom d'artiste :  
Adresse :  
Mail :  
Site internet :  
Portable :  
N°de Siret : Police d'assurance :

Afin de permettre au jury de sélection d'avoir un aperçu de mon travail, j'envoie en fichier joint les pièces demandées ci-dessus.

J'autorise la Galerie l'Art et la Matière à faire la promotion de mes oeuvres par voie d'affiches, de flyers, d'articles dans la presse locale et médias (radio, sites internet, etc.) et accepte le règlement tel que stipulé ci-dessus.

A ....., le

Signature



# Appel à projet Jeune Création Métiers d'Art Exposition, suite

Le site internet : [www.galerielartetlamatiere.com](http://www.galerielartetlamatiere.com)

Ce site promotionnel est en reconstruction. Toutefois, la promotion de l'exposition y sera mentionnée. Des liens vers vos sites respectifs pourront y figurer.

Je souhaite figurer sur le site internet [www.galerielartetlamatiere.fr](http://www.galerielartetlamatiere.fr) et transmets dès que possible une photo représentant mon œuvre. J'autorise, sans réserve, la galerie à reproduire la photo de mon œuvre, à titre gratuit, à des fins de promotion conformément à l'Art 122-3 du code de la Propriété Intellectuelle.

Le site internet [www.galerielartetlamatiere.fr](http://www.galerielartetlamatiere.fr) présente actuellement les œuvres des artistes ayant participé aux expositions depuis sa création.

Ce site est appelé d'une part à faire la promotion des jeunes créateurs métiers d'Art, d'autre part à promouvoir le travail des artistes-participants.

Le lien du site est envoyé aux différentes galeries de la région, à des galeries hors du département et des galeries internationales. Le lien est également envoyé aux collectivités locales, offices de tourisme, mairies et à un fichier d'acheteurs et de collectionneurs. Enfin, le site internet peut également annoncer des expositions d'artistes-amis soutenant la démarche de la Galerie l'Art et la Matière des ateliers du château à St Amand en Puisaye.

Afin de référencer le site [www.galerielartetlamatiere.fr](http://www.galerielartetlamatiere.fr) de manière optimale, il est demandé à tous les artistes, propriétaires d'un site personnel, d'y faire figurer un lien en direction de [www.galerielartetlamatiere.fr](http://www.galerielartetlamatiere.fr).

A ....., le

**Signature**



